

RESPONSABILITE JURIDIQUE DANS LES INSTITUTIONS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIALES

➤ OBJECTIFS

Cette formation a comme objectif de :

- Perfectionner les connaissances sur la réglementation en vigueur.
- Actualiser ses connaissances du cadre législatif de son secteur d'activité.
- Connaître et maîtriser le cadre du secret professionnel.
- Mettre en place une veille réglementaire active.
- Mettre en place des outils de traçabilité.
- Cerner les compétences spécifiques et les limites de chaque professionnel soignant dans l'exercice de ses fonctions,
- Clarifier les notions de responsabilité à travers un descriptif détaillé sur les cas de responsabilité, les mécanismes de protection pouvant être mis en place vis à vis des personnes concernées et les limites de cette responsabilité,
- Etudier les cas de jurisprudence les plus récents, de façon thématique, à travers des cas pratiques de situations couramment vécues par les différentes catégories de personnels,
- Aborder spécifiquement la démarche qualité et ses implications possibles en matière de responsabilité

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP :

Contactez notre référent Handicap :

Didier LECLERC

06 51 67 97 10

didierleclerc@medicalys-formation.fr

MODALITÉS ET LIEU :

Formation présentielle en inter ou intra-entreprise

PRÉREQUIS :

Maîtrise de la langue française

PREREQUIS TECHNIQUE :

Connexion internet (ADSL minimum) - Ordinateur

DURÉE HORAIRE ET DATES :

2 jours ou 14 heures

PUBLIC :

Tout public exerçant en structure sanitaire ou médico-social

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Mini 8 – Maxi 12

REF : DCF.007

➤ PROGRAMME DÉTAILLÉ :

JOUR 1 :

- Rappel sur le droit des usagers et leur représentation.
- La notion et les conditions de responsabilité en droit.
- La responsabilité réparatrice : dans le secteur public et le secteur privé.
- La responsabilité punitive : infractions pénales et jurisprudence.
- Législation sanitaire et sociale professionnelle
 - Déontologie professionnelle
 - La délimitation juridique des compétences (IDE, AS...)
 - La notion d'urgence

JOUR 2 :

- Responsabilité civile et pénale
 - L'existence d'un préjudice, le lien de causalité, le fait générateur
 - Les délits non intentionnels : l'obligation de prudence et de sécurité...
 - Euthanasie
- Responsabilité disciplinaire
- Les droits des patients
 - L'information, la dignité de la personne, le secret professionnel, le consentement aux soins, la dépendance ...
- Respect de normes dans l'organisation des services
 - La mise en danger de la personne,
 - les infections nosocomiales,
 - les délégations de compétences...

➤ MÉTHODES PÉDAGOGIQUE ET IDENTIFICATION DES AXES DE TRAVAIL :

- Alternance d'apports méthodologiques et de documents de jurisprudence
- Travail de recueil d'informations et de documents.
- Échanges, travail en sous-groupe sur la formalisation éventuel de documents et supports
- Réponses aux questions clés

➤ EVALUATIONS

- Evaluation de niveau préformation par quizz ou qcm
- Evaluation de l'atteinte des objectifs visés à travers un quiz ou qcm
- Evaluation de la satisfaction à chaud à travers un questionnaire est réalisée « à chaud » de manière individuelle
- En groupe de manière orale et en présence - si possible - d'un représentant de la structure.
- Une synthèse des points clefs est rédigée par le formateur à la fin de la formation à l'attention du Directeur de la structure
- A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis aux stagiaires ayant effectué l'intégralité de la formation.
- Une évaluation à froid sera envoyé à 90 jours à la direction de la structure et/ou aux apprenants si nécessaire
- Bilan avec le formateur en fin de session

➤ PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur juriste ou cadre de santé spécialisé dans le droit en établissement sanitaire ou médico-sociaux

➤ MATÉRIEL :

- PC portable
- Ecran
- Powerpoint
- Paper Board

(Formation dans votre établissement possible si le nombre de stagiaires est suffisant)

TARIF DE LA FORMATION SUR DEVIS – DÉTAIL DANS LA CONVENTION DE FORMATION

SAS MEDICALYS FORMATION

27 Route de Cannes – 06650 OPIO

Tél : 09.80.42.18.53

@ : direction@medicalys-formation.fr

SIRET : 902 283 340 000 13

APE : 8559 A

Numéro de Déclarant d'Activité de Formation Professionnelle :

93 06 09371 06

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Certification Qualiopi N°QUA-21060103

Elaboration du document	Validation du document
Didier LECLERC DCF.007 2022-1	Didier LECLERC – Président Validé le 01/02/2022